

PAR COURRIEL

Québec, le 23 octobre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
leader.sjb@assnat.qc.ca

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au Feuilleton et préavis du 24 septembre 2024 par la députée de la circonscription de Robert-Baldwin, au sujet de la fin du projet de Réseau des Espaces bleus (REB).

Vous me permettrez de rappeler qu'une enveloppe de 262,2 M\$ a été consentie dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) pour la réalisation des Espaces bleus. De plus, un montant de 36,8 M\$ pour la période 2020-2021 à 2024-2025 a été alloué au fonctionnement des Espaces bleus.

La somme de 7 M\$ sur laquelle s'interroge la députée de Robert-Baldwin provient de l'enveloppe de 36,8 M\$ provisionnés en fonctionnement. Cette aide financière versée au Musée de la Civilisation pour l'exercice 2024-2025 permettra notamment de couvrir les frais d'assurances, les frais d'électricité, la sécurité, les taxes foncières et les coûts d'entretien liés aux bâtiments acquis ou loués dans le cadre du REB. Elle couvre également les frais de services professionnels associés à la conception et au développement des expositions du futur Musée national de l'histoire du Québec, dont le Musée de la Civilisation a toujours la charge. Au terme de l'exercice financier en cours, le Musée de la Civilisation fera reddition de l'ensemble des dépenses au ministère de la Culture et des Communications de même que dans le cadre de ses états financiers.

... 2

La députée de Robert-Baldwin souhaite enfin savoir si d'autres sommes seront versées au cours de la prochaine année. Le futur Musée national de l'histoire du Québec devra en effet bénéficier d'une aide pour son fonctionnement, dont le montant sera identifié au cours des prochains mois avec la collaboration des futurs administrateurs nommés à la tête de l'institution.

Enfin, il nous est demandé de préciser le montant restant de l'enveloppe initiale prévue pour le projet des Espaces bleus. Bien que nous ayons en main des estimations préliminaires, il est prématuré de confirmer le solde de l'enveloppe. La réaffectation du PQI pourrait permettre, outre les investissements pour réaliser le Musée national de l'histoire du Québec, de contribuer à réorienter les projets qui avaient été pressentis pour Percé, Amos et Baie-St-Paul. Ce n'est qu'au terme de la disposition de ces immeubles que les sommes investies et résiduelles pourront être confirmées. Précisons néanmoins que le budget de 262,2 M\$ est largement suffisant pour couvrir les dépenses à venir et que le solde pourrait être réaffecté pour d'autres projets culturels.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

N/Réf. : 52394